

Équipement		Indications pour le permis de circulation	
Feux de route	§) CR (F)	Genre du véhicule	Tracteur
Feux de croisement	CR (F)	Marque et type	DEUTZ DX 90 A - N
Feux de position	A (F)	Homologation N°	CH 4199 40
Feux rouges	R-S1 (F)	Carrosserie	
Feux stop	R-S1 (F)	Places	total 1 avant
Clignoteurs	av 1 (F) ar 2a (F)	Poids à vide	4600
Catadiopres	av ar 2+2= I (F)	Charge utile	
Feux de gabarit	av §) ar §)	Poids total	
Feux complément.		Carburant	D
Eclairage plaque		CV-impôt	23,99
Essuie-glace	1/ balai sans/sans lave-glace	Cylindrée	4710
Avertisseurs	BOSCH 0 320 043 010 ou d'autres modèles homologués		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 25 km/h, MAS, IA 5,75 dB/A
à proximité = mesuré à 1000 mm sur la gauche de l'échappement.
- *) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.
- +) Variante de pneus : AV = 14.9/13 - 24 6 PR 3020 (1,4) V-max. 30 km/h
AR = 16.9/14 - 38 8 PR 5040 (1,7) 30 km/h
- §) Équipement : la hauteur des feux de position, des rouges/stop et des clignoteurs est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;

- lorsque la largeur dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont oblitérés.

Affoltern a/A, 19.7.78
Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules